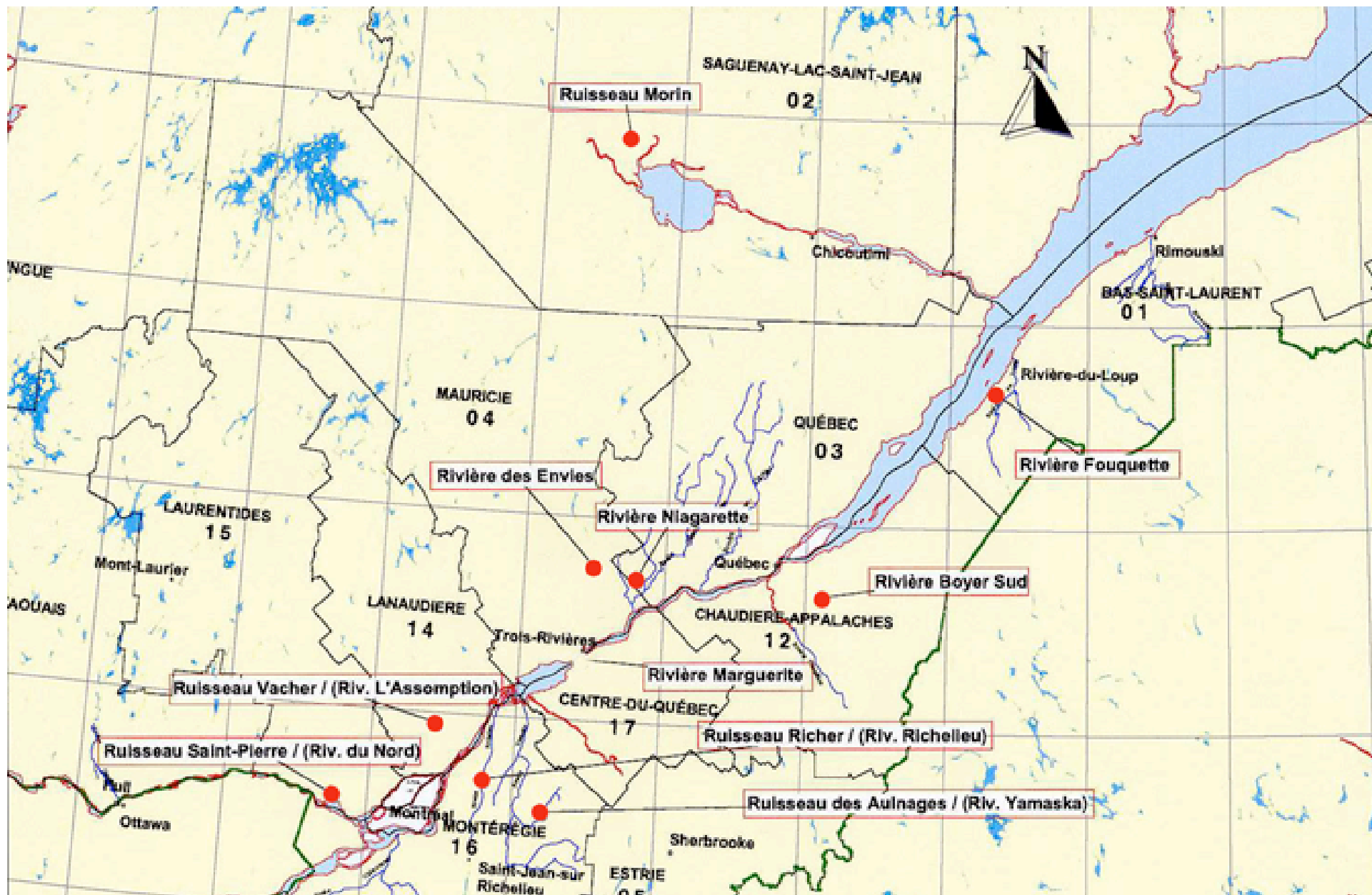


Le territoire visé



Sommaire des projets retenus

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Sommaire des projets retenus, au 31 mai 2005

Titre du projet	Organisme - Promoteur	Région / bassin versant	Superficie du bassin en ha	Nombre de producteurs impliqués	Principales pratiques agricoles
Bassin Rivière Niagarette	Fédération de l'UPA de la Rive-Nord	Capitale-Nationale Rivière Ste-Anne	5 680	28	Production laitière
Bassin Ruisseau Richer	Club Consersol Vert Cher	Montérégie Rivière Richelieu	1 700	24	Grandes cultures
Bassin des Aulnages	Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe	Montérégie Rivière Yamaska	3 083	60	Grandes cultures
Bassin Rivière Marguerite	Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec	Centre-du-Québec Rivière Marguerite	7 334	71	Production laitière
Bassin Rivière Boyer Sud	Clubs Chaudière-Appalaches	Chaudière-Appalaches Rivière Boyer	6 500	90	Laitière et porcine
Bassin Rivière Fouquette	Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud	Bas-St-Laurent Rivière Fouquette	2 012	35	Élevage bovin
Bassin St-Pierre	Club-conseil Profit-eau-sol	Laurentides Rivière du Nord	5 182	73	Grandes cultures, foin
Bassin Rivière des Envies	Fédération de l'UPA de la Mauricie	Mauricie Rivière Batiscan	10 900	54	Élevage bovin
Bassin Ruisseau Morin	Groupe-conseil agricole Piékouagan	Saguenay-Lac-St-Jean Rivière Ticouapé	10 200	30	Production laitière
Bassin Ruisseau Vacher	Fédération de l'UPA de Lanaudière	Lanaudière Rivière L'Assomption	3 035	57	Laitière et porcine
			55 626	522	

Bassin de la rivière Niagarette

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin de la rivière Niagarette

Promoteur : Fédération de l'UPA de la Rive-Nord

Coût du projet : 2,6 M \$



Le bassin

Le bassin de la rivière Niagarette se situe dans la portion aval de la rivière Sainte-Anne, comté de Portneuf. Composé à 55 % de terres agricoles, il abrite plusieurs espèces fauniques dont l'omble de fontaine, la bécasse d'Amérique et le cerf de Virginie.

La problématique

La portion agricole du sous-bassin couvre 5 680 ha et se retrouve dans sa partie aval. Vingt-huit producteurs sont installés sur ce territoire et exercent la production laitière comme principale activité agricole. Plusieurs cours d'eau de ce sous-bassin ont été rectifiés ou canalisés.

Objectifs

Le projet vise à sensibiliser l'ensemble des producteurs agricoles à l'importance de leurs actions sur la biodiversité dans les cours d'eau du sous-bassin.

Trois types d'intervention sont prévus

Agricoles :

- Favoriser la rotation des cultures et les pratiques de travail réduites du sol.
- Aménager des traverses de cours d'eau et stabiliser les drains agricoles.
- Utiliser des engrais verts et des cultures intercalaires.

Sur les berges :

- Stabiliser la végétation des berges.
- Procéder à l'empierrement des drains et des fonds de canaux de drainage.
- Reboiser des coulées pour former des corridors fauniques.

Sur les cours d'eau :

- Construire seuils, déflecteurs, abris et frayères pour l'omble de fontaine.
- Créer des fosses et des bassins pour diversifier l'habitat faunique.



Partenaires :

Secteur agricole :

MAPAQ, IRDA, syndicat de base, club-conseil en agroenvironnement, producteurs

Secteur environnement :

MDDEP

Secteur faunique :

MRNF, Fédération québécoise de la faune, Canards Illimités Canada

Autres :

CAPSA

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin de la rivière Boyer sud

Promoteurs : Cinq clubs agroenvironnementaux et Groupe d'Intervention pour la Restauration de la Boyer (GIRB)

Coût du projet : 983 000 \$



Le bassin

Ce tributaire de 65 km² qui est le deuxième en importance de la rivière Boyer, coule en milieu agricole. Les terres en culture occupent 68 % du territoire et les boisés près de 31 %. Le maïs est cultivé sur près de 20 % du territoire.

La problématique

Le redressement des cours d'eau associé à la diminution des bandes riveraines ont modifié le régime d'écoulement des eaux. La prolifération des algues et la turbidité de l'eau sont dues à la mauvaise qualité de l'eau du sous-bassin.

Objectif

Sensibiliser les agriculteurs à l'importance de la qualité de l'eau par des aménagements et des activités ayant un impact positif sur le milieu aquatique et la bande riveraine.

Types d'intervention

Agricoles :

- Promouvoir des pratiques de conservation des sols, le respect de la bande riveraine, l'aménagement de haies brise-vent.

Sur les berges et cours d'eau

- Adopter des mesures de conservation et de restauration des habitats en milieu riverain
- Recréer des strates arborescentes et arbustives le long des berges créant des zones d'ombre pour les poissons.

Transfert de connaissances

- Assurer la progression du projet auprès des agriculteurs
- Établir des aménagements modèles pour l'agriculture et la faune.

Partenaires :

Promoteurs agricoles : Club de fertilisation de la Beauce, Club des rendements optimums de Bellechasse, Club Ferti-Conseil Rive Sud, Club fertilisation Chutes Chaudières et Fertior.

Secteur environnement : Université Laval

Secteur faunique : MRNF et Canards Illimités

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin de la rivière Marguerite

Promoteur : Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

Coût du projet : 1, 06 M \$



Le bassin

Le bassin de la rivière Marguerite (superficie de 7 334 ha), occupé à 79 % par l'agriculture, se jette dans le lac Saint-Pierre. Les cultures annuelles occupent 48 % du territoire et les cultures pérennes 30 %.

La problématique

Les critères de qualité d'eau de surface, notamment le phosphore et les coliformes fécaux, sont souvent non respectés. La charge sédimentaire est parfois considérable. Dans l'ensemble, les berges sont en assez bon état mais les bandes riveraines sont souvent trop étroites. Une zone industrielle borde la limite nord-est du bassin.

Objectif

Le projet vise à développer un modèle d'intégration faune-agriculture qui tient compte autant de la rentabilité écologique qu'économique et où l'agriculteur est au cœur de l'action.

Types d'intervention

Agricoles :

- Lutte biologique intégrée; pratiques de travail minimal du sol; implantation de haies brise-vent près des cours d'eau.

Sur les berges et cours d'eau :

- Élargir les bandes riveraines; étager la végétation et diversifier les essences; préparer des plans de protection et d'aménagement des boisés
- Aménager des bassins de sédimentation et des zones humides; reboiser les coulées non cultivées et stabiliser les talus avec des végétaux indigènes

Transfert de connaissances :

- Bulletin d'information, journée de démonstration, excursion - découverte.

Partenaires :

Secteur agricole : MAPAQ

Secteur environnement : Municipalité de Bécancour, MRC, UQTR, MDDEP, comités de bassins voisins (Bécancour, Saint-François, Nicolet et Yamaska)

Secteur faunique : MRNF, Société d'ornithologie, Associations de pêcheurs et chasseurs

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin de la rivière Fouquette

Promoteur : Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Coût du projet : 286 000 \$



Le bassin

Les trois sous-bassins visés, soit les cours d'eau Soucy-Lapointe, St-André et Turgeon, sont occupés à 58 % par l'agriculture (production de fourrage et de céréales pour l'élevage). La Fouquette abrite une des quatre frayères à éperlan de la rive sud de l'estuaire.

La problématique

La qualité de l'eau est jugée médiocre en raison des fortes concentrations d'azote, de coliformes, de matière en suspension et de phosphore. On note par contre une amélioration de la qualité de l'eau entre 1999 et 2004.

Objectif

Améliorer les performances agroenvironnementales du secteur et la qualité de l'eau. Restaurer les habitats fauniques notamment la frayère à éperlan arc-en-ciel et réintroduire l'omble de fontaine dans le bassin.

Types d'intervention

Agricoles :

- Éviter les labours près des cours d'eau.
- Laisser une bande riveraine.
- Stabiliser environ 400 sorties de rigoles ou de fossés.

Sur les berges et cours d'eau :

- Stabiliser des zones d'érosion.
- Implanter des arbustes dans les bandes de protection.
- Introduire des produits forestiers non ligneux (PFNL).
- Identifier, corriger et améliorer les obstacles à la migration, les habitats d'alimentation et de reproduction de l'omble de fontaine.

Transfert de connaissances :

- Publications et présentations multiples.
- Utilisation d'un site Internet.
- Bulletin d'information pour l'ensemble des producteurs du bassin.

Partenaires :

Secteur agricole : MAPAQ

Secteur environnement : Comité de bassin de la rivière Fouquette , ITA de La Pocatière, Université Laval, municipalités et MRC

Secteur faunique : Aquafaune, MRNF

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin du ruisseau Morin

Promoteur : Groupe conseil agricole Piékouagan

Coût du projet : 681 000 \$



Le bassin

Le sous-bassin du ruisseau Morin occupé à 59 % par l'agriculture, s'étend sur une superficie de 10 200 ha dans la portion centre-est du bassin versant de la rivière Ticouapé, un tributaire du lac Saint-Jean. L'activité agricole est surtout axée sur la production laitière. La diversité faunique et floristique du territoire est abondante.

La problématique

Le sous-bassin est globalement très plane. Certaines sections de cours d'eau ont été modifiées pour améliorer le drainage de terres au printemps. L'ensemble du bassin de la rivière Ticouapé est considéré dégradé. Plusieurs animaux ont encore accès aux cours d'eau et les problèmes d'érosion des berges sont fréquents

Objectif

Le projet vise à reconnaître, protéger et mettre en valeur la diversité biologique de ce sous-bassin .

Types d'intervention

Agricoles :

- Utilisation rationnelle de pesticides et respect des normes d'épandage.
- Construction de structures d'entreposage étanche.
- Retrait du bétail des cours d'eau.

Sur les berges et cours d'eau :

- Réaménagement de ponts et ponceaux.
- Empierrement de sortie de drain et stabilisation des talus.
- Implantation de bandes riveraines.
- Aménagement de seuils, de frayères et d'abris.
- Nettoyage des cours d'eau.
- Gestion du castor.

Transfert de connaissances :

- Le transfert de connaissances ciblera les agriculteurs du bassin ainsi que les autres producteurs de la région. Les activités sont à définir.

Partenaires :

Secteur agricole : Fédération régionale de l'UPA, Syndicat de base, MAPAQ, Centre de recherche et de développement en agriculture (CRDA)

Secteur environnement : ZIP Alma-Jonquière, Comité de bassin de la rivière Ticouapé, MDDEP, Cégep de Saint-Félicien, Agence de gestion intégrée des ressources.

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin de la rivière des Envies

Promoteur : Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie

Coût du projet : 1 040 000 \$



Le bassin

Quatre sous-bassin (rivière des Envies, décharge du lac des Chicots et en Cœur, ruisseau Le Bourdais, ruisseau des Fous) représentant 10 900 ha, sont occupés à 42 % par l'agriculture. La rivière des Envies est un tributaire de la rivière Batiscan. La production laitière et l'élevage de bovins de boucherie sont les principales activités agricole

La problématique

L'eau de ces sous-bassins est dégradée en raison des fortes concentrations en phosphore, en nitrate, en coliformes fécaux et en matières en suspension. Plus de 115 000 m² de berges ont été érodées et 34 % des bandes riveraines (3 m) sont toujours en culture. Les plaines inondables sont souvent cultivées

Objectif

Le projet vise à rétablir et protéger la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole grâce à plusieurs types d'interventions dans les cours d'eau, les berges et les plaines inondables.

Types d'intervention

Agricoles :

- Réduction des intrants et travail minimal du sol.
- Établissement de brise-vent.
- Installation de risberme, de voies d'eau engazonnées, d'avaloirs et aménagement de sorties de drains.

Sur les berges et cours d'eau :

- Rétablissement d'une bande riveraine de 3 m et aménagement de traverses à gué.
- Établissement d'un corridor boisé entre les îlots forestiers.
- Recolonisation végétale des coulées boueuses et des bandes riveraines à forte pente.
- Protection des secteurs humides grâce à des ententes de conservation volontaire.
- Nettoyage des cours d'eau et des ponceaux.
- Identification des aménagements aquatiques qui offrent le meilleur potentiel pour le poisson.

Transfert de connaissances :

- Plusieurs activités de transfert de connaissances sont prévues dont un colloque en 2005.

Partenaires :

Secteur agricole : Club-conseil, MAPAQ, Syndicat de base et Syndicat des producteurs de bois.

Secteur environnement : Société d'aménagement et mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), CLD, MDDEP.

Secteur faunique: MRNF

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin du ruisseau Vacher

Promoteur : Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière

Coût du projet : 1 000 000 \$



Le bassin

La partie supérieure du ruisseau Vacher (totalisant 3 035 ha), un tributaire de la rivière l'Assomption, est occupé à 77 % par l'agriculture. Ce bassin n'est boisé qu'à 17 %. Un secteur urbanisé et quelques gravières complètent le portrait de ce territoire

La problématique

La qualité de l'eau est assez dégradée à cause de la présence de phosphore, de coliformes et de matières en suspension. Plusieurs installations septiques dans le secteur résidentiel, situé au centre du bassin, sont encore inadéquates. Les bandes riveraines sont peu diversifiées et souvent très étroites.

Objectif

Ce projet vise une mobilisation et des actions de l'ensemble des intervenants agricoles, résidentiels et industriels afin d'améliorer la qualité de l'eau du ruisseau. Aménagement d'habitats riches et diversifiées qui favoriseront les poissons insectivores.

Types d'intervention

Agricoles :

- Promouvoir le travail réduit du sol et l'utilisation d'engrais verts.
- Réaliser le dépistage des zones sensibles aux pesticides, application de doses réduites et sarclage mécanique.

Sur les berges et les cours d'eau :

- Ensemencement des berges et entretien.
- Plantation d'arbustes et d'arbres ainsi que stabilisation des berges.
- Protection des sorties de drains, des fossés et des raies de curage. Installation d'avaloirs jumelée à des bassins de sédimentation.
- Profilage de talus pour créer des habitats pour le poisson. Nettoyage des zones de fraie envasées et dépôt de gravier.
- Gestion des barrages temporaires: creusage d'étangs en aval, installation de passes migratoires.

Transfert de connaissances :

- Clinique de démonstration de pratiques agroenvironnementales, identification de sites de démonstration visibles des routes, installation de panneaux, feuillet mensuel et articles dans les journaux municipaux.

Partenaires :

Secteur agricole : Clubs agroenvironnementaux, MAPAQ

Secteur environnement : SADC Achigan-Montcalm, Université de Montréal, UQAM, MDDEP, MRC et deux municipalités.

Secteur faunique: MRNF

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin du ruisseau St-Pierre

Promoteurs : Club conseil Profit-eau-sol

Coût du projet : 1 025 000 \$



Le bassin

Le sous-bassin du ruisseau St-Pierre, occupé à 85 % par l'agriculture, se déverse dans la rivière Rouge un tributaire de la rivière du Nord. Ce sous-bassin, d'une superficie de 5182 ha, est très agricole. Les terres sont en grande partie cultivées en maïs et en foin.

La problématique

L'eau présenterait des excès de phosphore, de solides en suspension et de coliformes fécaux. On note des décrochement de berges, des sites d'érosion, l'absence de bandes riveraines, des sorties de drains ou des ponceaux mal aménagés, des animaux dans les cours d'eau et des barrages de castor.

Objectif

Ce projet, de nature communautaire, vise à rassembler les producteurs de la municipalité de Mirabel afin d'améliorer la qualité de l'environnement aux abords des cours d'eau.

Types d'intervention

Agricoles :

- Gestion des fertilisants et des pesticides.
- Conservation des sols.

Sur les berges et cours d'eau :

- Implantation d'une couverture végétale dans la bande riveraine.
- Stabilisation des berges et des ponceaux.
- Exclure le bétail des cours d'eau.
- Divers aménagements fauniques (nichoir, abris, étangs, ...).
- Gestion des barrages de castors.
- Aménagement de seuils et de sites de fraie.

Transfert de connaissances :

- Établir une dizaine de sites de démonstration et organiser des sessions de formation.
- Production de dépliants et de brochures.

Partenaires :

Secteur agricole : MAPAQ, IRDA, UPA (syndicat de base et fédération régionale)

Secteur environnement : Conseil d'assainissement et d'aménagement du ruisseau Lacorne, MDDEP, Conseil régional de l'environnement des Laurentides, Agence de bassin versant de la rivière du Nord, municipalité de Mirabel

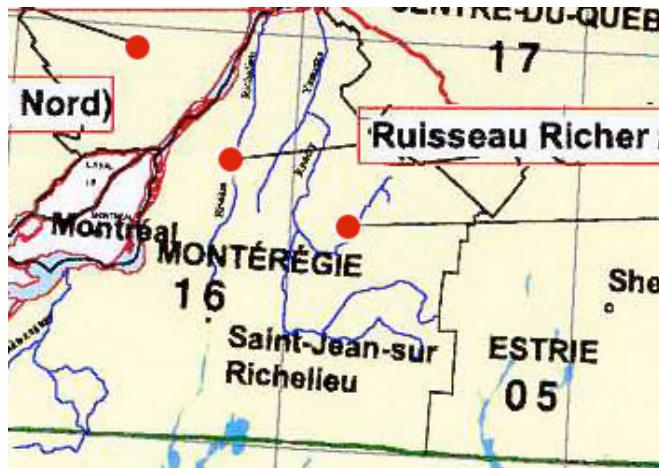
Secteur faunique : MRNF et Nature-Action Québec

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin du ruisseau Richer

Promoteurs : Club Consersol Vert-Cher

Coût du projet : 359 000 \$



Le bassin

Le sous-bassin du ruisseau Richer, situé majoritairement en zone agricole (80 %) se jette dans la rivière Richelieu. Le secteur est surtout occupé par les grandes cultures mais on y cultive aussi du fourrage et des parcelles sont en pâturage.

La problématique

Le bassin a été profondément modifié par l'agriculture. Les propriétaires ont effectué plusieurs drainages forestiers, ce qui a modifié le régime hydrique du bassin. Plusieurs berges des cours d'eau présentent des problèmes d'érosion.

Objectif

Le projet vise la concertation de l'ensemble de la communauté agricole, urbaine et rurale pour mettre en valeur les possibilités faunique et floristique du territoire.

Types d'intervention

Agricoles :

- Adoption de nouvelles pratiques de conservation des sols.
- Diminution de l'utilisation des pesticides et des fertilisants.
- Respect de la bande riveraine.

Dans les boisés:

- Aménagements forestiers favorables pour la faune.
- Meilleure gestion du réseau de drainage forestier.
- Protection des boisés.

Sur les berges et cours d'eau :

- Nettoyage et stabilisation des berges.
- Enrochement des sorties de drains et de la confluence des fossés.
- Plantation d'arbustes et d'arbres dans les talus et sur les replats de berges.
- Nettoyage des cours d'eau dans les secteurs à fort potentiel.
- Aménagements de seuils, frayères, abris, fosses et déflecteurs dans les ruisseaux.

Transfert de connaissances :

- Plusieurs activités de transfert de connaissances sont prévues: site démonstration, visite terrains, fiches techniques et brochure éducative.

Partenaires :

Secteur agricole : UPA, MAPAQ

Secteur environnement : Comité de concertation et de valorisation de la rivière Richelieu (COVABAR), Universités de Sherbrooke, Laval et du Québec à Montréal, Centre de la nature du mont Saint-Hilaire et municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu

Secteur faunique : MRNF

Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Bassin du ruisseau des Aunages

Promoteurs : Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe

Coût du projet : 956 000 \$



Le bassin

Le bassin versant du ruisseau des Aunages draine une superficie de 30,8 km². Il fait partie du bassin versant de la rivière Yamaska. Le territoire est occupé à 88% par des grandes cultures (maïs, soya, céréales) et 11 % par des boisés.

La problématique

La configuration naturelle du terrain où l'on note la présence de pentes abruptes, engendre des pertes de sol à plusieurs endroits amenant l'érosion des berges et de la sédimentation sur plusieurs cours d'eau.

Objectif

Adopter des pratiques agricoles qui respectent l'environnement et assurer une concertation entre les agriculteurs et les différents intervenants afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

Types d'intervention

Agricoles :

- Installation d'avaloirs, aménagement de voies d'eau engazonnées, aménagement de tranchées filtrantes et travail réduit des sols.
- Semis directs, utilisation de doses réduites d'herbicides.
- Entretien des haies brise-vent et aménagement des boisés agricoles et des érablières.

Sur les berges et cours d'eau :

- Stabilisation des berges, empierrement des drains agricoles et enrochement de chutes.
- Enlèvement des obstacles à la circulation de l'eau et des poissons.
- Aménagements d'habitats pour le poisson, aménagement des ponceaux, installation de bassins de sédimentation.

Transfert de connaissances :

- Des activités terrain et de formation auront lieu chaque année.
- Des sites de démonstration d'aménagement de cours d'eau seront créés.

Partenaires :

Secteur agricole : MAPAQ, Comité de bassin versant du ruisseau des Aunages (CBVRA), clubs conseil.

Secteur environnement : Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska, Université de Montréal, MRC et municipalités.

Secteur faunique : MRNF